



Qu'en est-il de la traite des enfants?

« Qu'en est-il de la traite des enfants, c'est-à-dire de l'esclavage des plus petits? »

Question d'un correspondant

On me demande de parler de la traite des enfants, en d'autres termes de l'esclavage des plus petits et démunis, pratiqué dans bon nombre de pays, notamment en Afrique de l'Ouest. Les médias internationaux s'en sont fait plus d'une fois l'écho, et de nombreux témoignages personnels ont prouvé qu'il ne s'agissait pas d'une fiction ou d'une forme de désinformation.

Il s'agit là bien sûr d'une pratique criminelle abominable qu'aucune parole ne saurait condamner avec suffisamment de force. La traite des êtres vivants, largement en cours de nos jours, est en soi une pratique démontrant le degré d'avalissement de ceux qui l'exercent, et ce pour un gain honteux. Que des enfants soient vendus par leurs familles ou volés par des criminels sans foi ni loi, que d'autres consentent à les acheter pour qu'ils leur servent d'esclaves domestiques ou autres, prouve, si besoin était, que la nature humaine est vraiment corrompue jusqu'à la moelle. La Bible l'affirme d'un bout à l'autre, mais la majorité même de ceux qui s'élèvent contre la pratique de l'esclavage des enfants refuse d'accepter cette réalité incontournable.

Dans la Bible, la veuve et l'orphelin sont par excellence les démunis qui doivent être protégés contre toute forme d'exploitation par un État juste au service de Dieu. Les écrits des prophètes s'indignent régulièrement contre la violation de cette règle élémentaire. Même à cette époque où l'esclavage était une pratique courante, la loi de Moïse protégeait les esclaves contre toutes sortes d'abus. Bien sûr aujourd'hui certains parleront des conditions économiques désastreuses qui forceraient des familles à survivre en se défaisant de leurs enfants de cette manière, mais dans un tel cas, les parents indignes qui ont accepté de vendre leurs propres enfants ont tout simplement assassiné leur famille... Qu'en reste-t-il après un tel acte?

Alors, qui fera cesser cette pratique monstrueuse? Les autorités publiques et les communautés locales n'entreprendront une action décisive que lorsqu'elles seront convaincues que la personne humaine, à commencer par celle de l'enfant, est créée à l'image de Dieu et reçoit sa dignité de son Créateur. Quant aux auteurs de la traite des enfants, qu'ils soient jugés et punis par des autorités humaines ou non, à moins qu'ils ne se repentent et abandonnent leurs mauvaises voies, ils tomberont inévitablement sous la coupe du jugement divin.

Je souhaite maintenant conclure cet article en citant le Psaume 94, qui parle justement du jugement de Dieu sur ceux qui commettent l'iniquité :

« Dieu des vengeances, Éternel! Dieu des vengeances, parais dans ta splendeur! Lève-toi, juge de la terre! Pour rendre aux orgueilleux selon leurs œuvres! Jusques à quand les méchants, ô Éternel! Jusques à quand les méchants exulteront-ils? Ils discourent, ils parlent avec raideur; tous ceux qui commettent l'injustice se consultent. Éternel! Ils écrasent ton peuple, ils humilient ton héritage; ils tuent la veuve et l'étranger, ils assassinent les orphelins et ils disent : l'Éternel ne voit pas, le Dieu de Jacob ne fait pas attention! Faites attention, stupides gens! Insensés, quand aurez-vous du bon sens? Celui qui a planté l'oreille n'entendrait-il pas? Celui qui a formé l'œil ne regarderait-il pas? Celui qui corrige les nations ne réprimanderait-il pas, lui qui enseigne la connaissance aux humains? L'Éternel connaît les pensées des humains, il sait qu'elles sont vaines! Heureux l'homme que tu corriges, ô Éternel! Que tu instruis par ta loi pour lui donner la tranquillité aux jours du malheur, jusqu'à ce que le gouffre soit creusé pour le méchant! Car l'Éternel ne délaisse pas son peuple, il n'abandonne pas son héritage; car le jugement reviendra à la justice, et tous ceux dont le cœur est droit se rallieront à lui. Qui se dressera pour moi contre les méchants? Qui se tiendra pour moi contre ceux qui commettent l'injustice? Si l'Éternel n'était pas mon secours, mon âme serait bien vite dans la demeure du silence. Quand je dis : mon pied chancelle, ta bienveillance, Éternel, me sert d'appui. Quand une foule de préoccupations s'agite au-dedans de moi, tes consolations remplissent mon âme de délices. Ont-ils partie liée avec toi, les magistrats de malheur qui façonnent l'oppression à l'aide du code? Ils s'attroupent contre la vie du juste et condamnent le sang innocent. Mais Dieu est le rocher de mon refuge. Il fera retomber sur eux leur faute, il les réduira au silence par leur méchanceté; l'Éternel notre Dieu les réduira au silence. »

Éric Kayayan, pasteur

Source : *Foi et Vie Réformées*, foi-vie.org.za/fr/ et www.foietviereformees.org.

L'auteur demeure en France et il est le pasteur responsable du ministère radiophonique *Foi et Vie Réformées*, associé à l'Église de Rietvallei en Afrique du Sud (GKSA). Ses émissions d'évangélisation et d'enseignement sont diffusées en Afrique, en Europe, aux Antilles et au Québec.

www.ressourceschretiennes.com



2020. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International (CC BY-SA 4.0)